

COMMUNE D'OLORON SAINTE-MARIE

PLAN DE PREVENTION  
DU RISQUE INONDATION

CARTE REGLEMENTAIRE  
planche 2/2  
Echelle : 1/5000

DOCUMENT APPROUVÉ  
Par arrêté préfectoral le :

Direction  
Départementale  
des Territoires  
et de la Mer des  
Pyrénées Atlantiques

Service  
Aménagement,  
Urbanisme  
et Risques

Cité administrative  
Boulevard Torassac  
65 2177  
64022 Pau Cedex

LEGENDE

- ZONE ROUGE zone soumise à des risques importants urbanisation interdite.
- ZONE VERTE zone déjà urbanisée ou urbanisation possible sous réserve.
- Cours d'eau
- 253,00 Cote de référence en mètre NGF (=Q100+0,30m)
- ↑ Sens de l'écoulement
- Limite communale
- Linéaire souterrain
- Limite d'étude
- Casier
- 253,00 Cote casier de référence en mètre NGF (=Q100+0,30)
- Encastrement hydrogeomorphologique
- + Débordements potentiels de la Mielle (Ruissellement)

source : DDTM 64  
copyright IGN BD-Carto, BD-Parcellaire 2014  
Réalisation : SAUR, Aménagement et Prévention des Risques, A.R. Novembre 2015

